

Sorbonne Université entreprend la construction de son **futur centre d'innovation et d'entrepreneuriat** « Paris PARC » à l'extrémité nord du campus Pierre-et-Marie-Curie, entre le gril d'Albert et Cassan-ABC.

Calendrier

Les travaux de gros-œuvre s'étendront sur 14 mois, suivis par les travaux d'aménagement pour 12 mois.

La livraison des travaux est prévue à fin 2024. Des travaux préparatoires démarrent actuellement avec la pose de clôtures et protections du chantier, ainsi que la préparation du terrain jusqu'à mi-novembre, date à laquelle des travaux de fondation débuteront.

Centre sportif

Des démolitions (vestiaires du gymnase semi-enterré) débuteront mi-novembre. Le gymnase semi-enterré sera fermé à partir du 31 octobre pour 3 mois, avant que des aménagements ne permettent une remise en service pendant le chantier (sauf 3 derniers mois).

L'accès au centre sportif via la circulation piétonne le long de Cassan-ABC est assuré pendant toute la durée des travaux.

Circulations piétonnes

Le cheminement des piétons par la passerelle (niveau Jussieu qui relie le gril d'Albert à l'entrée de Cassan-ABC) est maintenu jusqu'à l'été 2023, période à laquelle aura lieu la dépose de la passerelle existante, provisoire, suivi de la construction de la passerelle définitive. Des palissades de protection seront mises en place d'ici la première quinzaine de

novembre sur la passerelle, nécessitant une interruption du passage qui sera précisée très prochainement. Pour des raisons de sécurité la liaison verticale de la passerelle actuelle (escalier côté accueil ABC vers le DAPS) doit être interrompue.

Un cheminement spécifique vers le niveau saint-Bernard via la rotonde 42 sera mis en place.

Stationnement vélo

Suite à suppression provisoire de certains points d'attache, les cyclistes sont invités à se garer sur les emplacements voisins à proximité (voir plan).

Circulation automobile et stationnement

La neutralisation des stationnements de véhicules au pied des logements nécessite de se reporter sur le parc de stationnement du Gril. L'accès aux logements et locaux côté rotondes 12, 22, 32 reste garanti par un cheminement piéton protégé, les modalités de livraisons par véhicule sont en cours de définition.

Les voies de circulation dans l'emprise du chantier demeurent accessibles aux véhicules de lutte contre le feu pour les bâtiments du campus.

Pour le stationnement des véhicules nécessaires au transport de personnes à mobilité réduite (PMR), un espace de stationnement dédié sera créé et repéré spécifiquement à proximité de la rotonde 42.

Interventions de nuit

Les travaux de gros œuvre seront réalisés en journée et en semaine, sauf la livraison des engins de chantier hors gabarit dont la réglementation impose

une circulation de nuit. Les habitants des logements et services concernés en seront informés au préalable.

Contact

En cas de difficulté liée aux travaux merci de transmettre **votre message par courriel à l'adresse : DPL.ParisPARC@sorbonne-universite.fr**.

La Direction du patrimoine et de la logistique (DPL) de Sorbonne Université et la Faculté des sciences et ingénierie (FSI) coordonnent leurs efforts pour réduire autant que possible l'impact au quotidien et la durée de ces travaux sur les usagers et le fonctionnement du campus.